

N°924

du 17
JUN
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 En attendant le OK des Conseils d'administration de la BAD le 8 juillet 2016

**Contenu de la
nouvelle Stratégie
Pays 2016-2020
et bilan 2011-2015**

** Près de 123,04 milliards de francs
Cfa de ressources à mobiliser.*

P.3 Les objectifs de la nouvelle loi en abrogation du vieux texte de 1990 qui le défendait

La professionnalisation et la promotion de l'artiste



Photo: L'Union

Guy Madjé Lorenzo, Ministre de la Communication, de la Culture et des Sports devant les députés

P.7 Tickets de grattage ZEM' de la LONATO
La deuxième moto pour M. Kassavi Cocou !

P.7 Sans surprise
Pitang TCHALLA est élu président de la HAAC par ses pairs

P.3 Performance de la gestion des finances publiques / Avec la méthodologie 2016

Le Togo, 1^{er} pays à obtenir la certification PEFA CHECK

P.7 4^e édition de l'Académie de formation des femmes et jeunes filles en leadership politique

Booster la participation féminine à la décentralisation et au développement local



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
• Politique
• Economie
• Société
• Sport
• Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

COMMUNIQUÉ DU GROUPE BOLLORÉ



Communiqué de presse du 1^{er} Juin 2016

Le Groupe Bolloré vient de prendre connaissance de la sentence rendue le 04 mai 2016 par la Cour Suprême de Madrid - Section Pénale - qui confirme la décision de la 1^{ère} Chambre du Tribunal Provincial de Séville du 14 avril 2015.

Par cette décision, M. Jacques Dupuydauby est définitivement reconnu coupable du délit d'appropriation frauduleuse des titres de filiales du Groupe Bolloré, notamment au Togo et au Gabon, et est ainsi condamné :
- à 3 ans et 9 mois de prison ferme,
- à l'interdiction d'exercer des fonctions d'administration ou de direction d'entreprises,
- au paiement de plus de 10 millions d'euros de dommages-intérêts au profit du Groupe Bolloré.

Cette décision fait suite à des plaintes déposées en 2005 après la découverte d'agissements frauduleux de M. Jacques Dupuydauby.

Le Groupe Bolloré a été l'objet de multiples tentatives d'intimidation et de calomnies de la part de l'intéressé qui a aussi déposé de nombreuses plaintes judiciaires en vue de porter atteinte à sa réputation, malheureusement souvent reprises.

Le Groupe Bolloré se félicite de cette décision définitive et que justice lui ait été rendue.

A VENDRE

* 1 lot de terrain avec titre foncier sis à Sanguera - ville. **Prix: 13 millions** à débattre.

* 1/2 lot de terrain à Sagbado-Agotimé. **Prix: 5 millions** à débattre

* 1/4 lot de terrain à Sanguera derrière la gendarmerie. **Prix: 2,5 millions** à débattre

Contact: (228) 90 13 34 81 ou 23 20 47 55

Théâtre

Réédition d'Atterrissage par Graines de pensées

Les Editions Graines de pensées, l'une des rares maisons à faire un travail remarqué sur le plan national, ont procédé à la réédition de la pièce de théâtre "Atterrissage" de Kangni Alem. Pièce incontournable dans la thématique de l'immigration, Atterrissage est une prémonition du désastre de l'immigration des Africains vers l'Europe.

Le 2 août 1999, à Bruxelles, dans le train d'atterrissage d'un avion en provenance de Conakry, deux adolescents guinéens sont retrouvés morts. Ils avaient 14 et 15 ans et s'appelaient Yaguine Koïta et Fodé Tounkara. Ils portaient sur eux leurs cartes d'étudiant qui ont permis de les identifier. L'un avait emmené son carnet scolaire de



l'année écoulée, l'autre tenait dans sa main une lettre. Cette lettre - qui enclencha aussitôt une polémique - s'adressait aux "Excellences, Messieurs les membres et responsables d'Europe"

et commençait ainsi : "Nous avons l'honorable plaisir et la grande confiance de vous écrire cette lettre pour vous parler de

l'objectif de notre voyage et de la souffrance de nous, les enfants et jeunes d'Afrique". Pour information, en Guinée, la moitié de la population survit avec moins d'un dollar par jour; un tiers ne sait pas lire. L'espérance de vie ne dépasse pas 45 ans.

Comme nous, Kangni Alem apprend par la presse la nouvelle, le drame, le fait divers - que faut-il dire ? - et il décide d'écrire une pièce de fiction à la mémoire de ces deux jeunes clandestins.

La pièce a été jouée par de nombreuses troupes en Europe et en Afrique. Elle sera présentée le 22 juin prochain à la Représentation de l'Union Européenne à la Cité l'OUA.

Livre

Etudier Gramsci à l'heure des obscurantismes

Etudier Gramsci est un monument des études gramsciennes. C'est aussi, en ces périodes où l'obscurité nous assaille, où les plus manifestes régressions sont à l'œuvre, une clé du renouveau du débat intellectuel et politique. Paru ce mois de mai aux éditions Kimé, le livre d'André Tosel est à la hauteur de l'apport de son auteur à la connaissance des réflexions d'Antonio Gramsci. Ces dernières années, plusieurs ouvrages avaient contribué à rendre la pensée de l'auteur des Cahiers de prison plus présents dans le débat public. Citons évidemment Guerre de mouvement, guerre de position, une anthologie commentée par Razmig Keucheyan aux éditions La Fabrique ou Introduction à Gramsci de Nathan Sperber et George Hoare aux éditions La Découverte, qui constituent deux piliers de la connaissance des travaux de Gramsci. Citons également, le numéro 57 d' "Actuel Marx" qui lui a été consacré.

"Appel à l'engagement théorique et politique des jeunes générations", ce livre, alliant clarté de l'analyse et style captivant, est un parcours initiatique au cœur de la pensée de Gramsci, où l'on croise avec bonheur au fil d'un peu plus de trois cents pages Louis Althusser, Benedetto Croce ou Antonio Labriola...

Antonio Gramsci (re)découvert ? C'est sans doute l'une des meilleures nouvelles sur le plan intellectuel dans notre pays. André Tosel revient à ce propos sur une longue absence : celle de Gramsci en France. Il n'est pas certain que, dans les causes des difficultés la gauche (dans ses variantes, gouvernementale, radicale...), l'absence d'une profonde réflexion sur l'œuvre de Gramsci, la mauvaise réception en France des thèses de celui-ci, n'aient pas joué un rôle. Il y eut bien des travaux sur Gramsci en France, dans les années 1970 (ceux de Hugues Portelli, de Christine Buci-Glucksmann notamment). Certains

courants politiques (surtout le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste - CERES) y firent aussi référence en 1970 et au début des années 1980. On parla même, un peu hâtivement, de "gramscisme de droite" à propos de la Nouvelle droite. Hélas, la France manqua son rendez-vous avec Antonio Gramsci, ce qui ne fut sans doute pas sans conséquence sur le devenir de la gauche française.

Aujourd'hui, au-delà de l'habituelle niaiserie consistant à clamer que "les valeurs décident de tout" (titre d'un récent ouvrage de l'actuel dirigeant du Parti socialiste), au-delà du constat désormais partagé au sein du parti au pouvoir (mais fondé sur quelle véritable prise de conscience ?) que "la gauche a perdu le combat culturel" (ce qui n'était pas moins vrai lorsque le PS gagnait toutes les élections locales mais que les droites gagnaient dans les têtes y compris dans celles des dirigeants du parti en question), il s'agit d'aller plus loin dans l'analyse et de comprendre en profondeur l'apport de Gramsci à l'intelligence de la société et l'importance des outils qu'il a contribué à forger. La gauche radicale française demeure timide dans ses rencontres encore trop furtives avec Gramsci, hormis des publications comme Contretemps, Regards qui contribuent avec d'autres à faire vivre un heureux et nécessaire débat à gauche. Si elle veut trouver le chemin pour un projet de transformation, il lui faudra approfondir ses relations avec ce "célèbre inconnu". L'intelligence de l'analyse et le foisonnement d'apports plus substantiels les uns que les autres à la connaissance de l'auteur des Cahiers de prison font de ce livre une occasion de "libérer Gramsci de la prison de l'ignorance où il croupit". André Tosel livre avec Etudier Gramsci une magistrale contribution à cet objectif.

www.medelu.org

Spectacle

Théâtre forum au Goethe Institut ce soir

Après un report le 9 juin dernier pour cause de pluie, le spectacle se tiendra ce soir. Le théâtre forum est une méthode de théâtre interactif. Il est articulé autour du concept de "spectateur-acteur" : le spectateur est transformé en acteur et la spectatrice en actrice.

Un thème concernant les participantes et les participants est mis en scène. Il est ensuite présenté devant un public. Dans un premier temps, le public assiste au spectacle. Dans un deuxième temps, chaque spectateur peut interrompre le jeu en le demandant au joker (l'ani-

mateur garant des règles du jeu) et remplacer un acteur ou une actrice pour expérimenter une stratégie de changement. Le débat s'engage et s'exprime par le théâtre. Ce laboratoire ludique révèle nos potentialités et nos richesses. Il suscite l'interrogation et la prise de conscience. Il nous offre des pistes concrètes de réflexion et d'action.

Ces acteurs seront présents : Olivier Dubois, David Dossa Ganda, Akofa Kougbenou, Marie-Jo Gbegbi, Narcisse Amouzou, Blaise Foli et Stan Sitou alias Askmarou.

Musique

Streaming : Amazon prêt à concurrencer Spotify et Apple ?

Le géant de l'e-commerce Amazon n'a encore rien officialisé, mais d'après Reuters, les sources proches du dossier laissent entendre que l'entreprise américaine veut se lancer dans le streaming musical avec sa propre plateforme, pour un abonnement mensuel de 9,99 dollars. Le projet semblerait en bonne voie, certaines rumeurs faisant référence à un lancement dès la fin de l'été ou début

automne de cette année.

Si l'opération se concrétise, Amazon rentretrait en concurrence frontale avec les autres acteurs du secteur que sont Spotify, Deezer ou encore Tidal, mais rien ne dit que le marché français soit concerné - les consommateurs n'ont ici toujours pas accès à l'offre Amazon Prime, par exemple.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

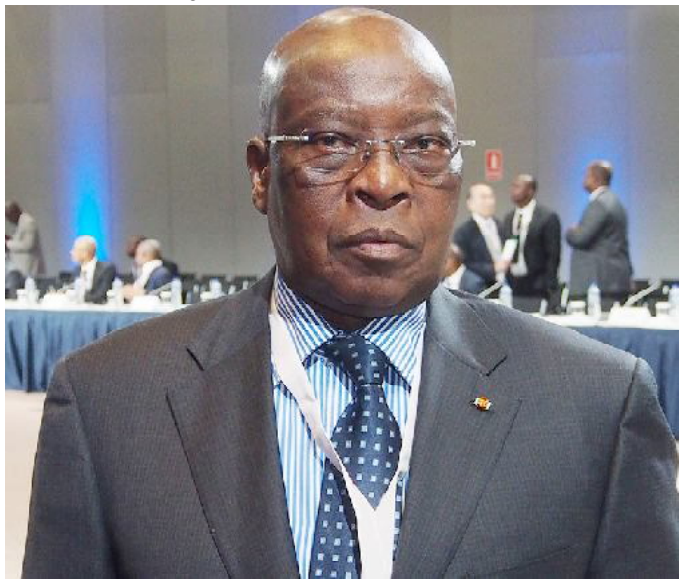
Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
BOGLAG.

Performance de la gestion des finances publiques / Avec la méthodologie 2016

Le Togo, 1er pays à obtenir la certification PEFA CHECK

Late Pater

Sur la base de nouvelle méthodologie PEFA 2016 publié par le Secrétariat technique PEFA en février 2016 pour l'évaluation du système de gestion des finances publiques, le Togo vient d'obtenir, le 13 juin 2016, la certification PEFA CHECK. Le pays devient ainsi le premier pays au monde à avoir réalisé l'évaluation PEFA selon cette nouvelle méthodologie et obtenu la



Adjé Otèth Ayassor, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des finances chargé du Développement et de la Planification

certification. L'information est donnée par le Secrétariat permanent chargé des réformes (SP-PRPF). «La réalisation d'une nouvelle évaluation PEFA permettra d'avoir une nouvelle base pour la mesure des performances actuelles de notre pays», avait indiqué le ministre Ayassor au moment d'ouvrir l'atelier de lancement de la nouvelle évaluation. Surtout que les notes obtenues avec l'évaluation PEFA 2008

ne prennent pas en compte les progrès réalisés par le Gouvernement au cours des sept dernières années. «Votre décision de lancer ces nouvelles études témoigne de la volonté affichée par les plus hautes autorités togolaises de porter le système de gestion financière du pays à un niveau plus élevé», avait renchéri, pour sa part, la Représentante résidente de la Banque mondiale au Togo, Joëlle Businger.

Après avoir réalisé, en 2008,

les efforts accomplis dans la gestion des finances publiques et noter les insuffisances pouvant être prises en compte dans le plan d'actions de réforme de la gestion des finances publiques.

En rappel du processus, le lancement officiel des activités a eu lieu en octobre 2015, suivi d'une formation des principaux acteurs de cette évaluation. Une mission de collecte d'informations a été organisée en octobre-décembre 2015 et a permis de produire un rapport provisoire. Début février 2016, un atelier de restitution du rapport provisoire des résultats de l'évaluation a été organisé. Après la prise en compte, par les évaluateurs, des observations faites par les peer reviewer (autorités togolaises, Secrétariat PEFA, Union européenne, Banque africaine de développement, Banque mondiale et Fonds monétaire international) sur le rapport provisoire, un rapport définitif a été produit. Lequel rapport a été envoyé au Secrétariat technique PEFA, avant l'obtention de la certification PEFA CHECK le 13 juin 2016.

En outre, les évaluateurs ont fait une analyse des progrès réalisés depuis le précédent PEFA de 2008, sur la base de la méthodologie PEFA 2005 actualisée en 2011. Selon une annonce du SP-PRPF, ce rapport final fera l'objet de dissémination au cours d'un atelier à la fin juin 2016 et regroupera tous les acteurs concernés par cette évaluation : administration publique et partenaires techniques et financiers, secteur privé, société civile ainsi que les experts nationaux spécialisés en gestion des finances publiques.

l'évaluation de la performance du système de gestion des finances publiques selon la méthodologie PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability, en français Evaluation des dépenses publiques et de l'imputabilité financière), les autorités togolaises ont lancé un nouveau processus d'évaluation depuis octobre 2015. Cette seconde évaluation a permis d'utiliser la nouvelle méthodologie PEFA pour mesurer

Les objectifs de la nouvelle loi en abrogation du vieux texte de 1990 qui le défendait

La promotion et la professionnalisation de l'artiste

Le rôle de la culture dans le développement socioéconomique s'imposant de plus en plus, les réflexions se sont menées au sein de l'Exécutif togolais dans le but de pourvoir ce secteur d'activité de statut, de titre de reconnaissance et d'identification. Bref, conduire les artistes togolais à leur professionnalisation. Jusqu'ici, il existait des dispositions légales qui défendaient l'artiste : la loi du 23 no-

berté d'expression, ainsi que la promotion des droits moraux, économiques et sociaux, notamment en matière de revenus, de protection et de sécurité sociale constitue l'une des stratégies. Sur cette base, il s'est avéré que de nouvelles règles d'application de la politique culturelle doivent être définies en vue de réglementer les différents secteurs culturels dont celui des arts. Et l'une de

prise en train de faire, de façon illécite, la collecte ou l'achat au point de reproduction, de vente, d'exposition, de prêt, de location, d'échange, de dépôt, d'édition, de représentation en public, de publication ou toute autre utilisation de l'œuvre d'un artiste sans être munie de sa carte en cours de validité fera l'objet de poursuite judiciaire. En exemple, celui qui prête ou vend à un tiers sa carte professionnelle d'artiste est puni d'une amende de 500.000 à 2 millions de francs Cfa et, en cas de récidive, jusqu'à 3 millions, en plus d'un emprisonnement d'un à trois ans. Il est aussi interdit d'utiliser une carte contrefaite, falsifiée ou altérée. Des sanctions disciplinaires sont également prévues.

Il est sera créé un registre national de la culture où seront inscrits les acteurs et les grandes figures des différents domaines culturels. Le registre national de la culture sera le Grand Livre dans lequel les auteurs créateurs, les artistes, les producteurs, les entrepreneurs culturels et de spectacles, les hommes de culture et les travailleurs indépendants, dans le domaine des arts et de la culture, seront inscrits avec des indications précises sur le nom et l'adresse. Le numéro d'enregistre-



Le commissaire du gouvernement et son équipe...

vembre 1990 portant protection du patrimoine culturel national. A travers cette loi, l'Etat réaffirmait son engagement à apporter son soutien à la promotion des artistes et à garantir à tout citoyen le droit d'accès aux éléments du patrimoine culturel national. Et ce, en application de la loi fondamentale qui en fait obligation à l'Etat. Chemin faisant, la politique culturelle du Togo, adoptée en conseil des ministres le 30 mars 2011, vient ressortir clairement que «les artistes sont les principaux vecteurs de la culture d'un pays ; la précarité de leur situation ne favorise pas l'éclosion et le plein développement des talents. Un statut particulier et un soutien sont indispensables à leur contribution au développement culturel». Le document précisait que la valorisation du statut des artistes, la jouissance des libertés et droits liés à leur profession, y compris la li-

ces règles est le Statut de l'artiste dont le projet de loi est désormais adopté par les députés le 14 juin 2016.

Ici, la culture est perçue non seulement comme expression identitaire du peuple togolais et de renforcement de l'unité nationale, mais aussi comme un facteur de croissance



... les députés à l'Assemblée nationale

économique à travers les industries culturelles, pourvoyeurs de revenus et d'emplois. Selon la nouvelle loi, l'artiste est identifié comme «toute personne physique ou morale qui crée ou participe par son interprétation à la création ou à la récréation de l'œuvre de l'esprit protégée par le droit d'auteur». Il faut désormais distinguer entre l'artiste professionnel, l'artiste bi-professionnel, l'artiste indépendant, l'artiste employé, l'artiste créateur et auteur d'œuvre de l'esprit, l'artiste de spectacle (comédien, chorégraphe, artiste de variété, choriste, musicien, chansonnier, acteur de complément, chef d'orchestre, metteur en scène, costumier, chanteur, danseur, interprète, régisseur, instrumentiste, scénographe et arrangeur), l'artiste interprète, l'auteur, l'auteur interprète, cinéaste, etc. L'artiste est muni d'une carte professionnelle individuelle, renouvelable, octroyée sur demande et qui lui confère le respect de la reconnaissance des droits et obligations prévus par la loi.

Aux artistes, il est reconnu le droit à la liberté d'expression artistique et culturelle, et le droit de bénéficier des mêmes avantages économiques, moraux et sociaux qui doivent y être rattachés, notamment matière de revenus et de sécurité sociale. Sauf que tout auteur d'une œuvre littéraire ou artistique sera responsable des délits qu'il commet par la voie de son œuvre.

Le faux et usage de faux, la représentation, la reproduction illicite de toute œuvre artistique constituant des délits punissables conformément au code pénal. Toute personne sur-

ment au registre national des artistes sera unique. Il correspondra au numéro matricule de l'artiste et sera attribué à tout artiste créateur, producteur et entrepreneur culturel confirmé par le ministère chargé de la culture. L'artiste soumis à un contrat de travail doit être nécessairement inscrit sur le répertoire national des artistes avec mention des clauses dudit contrat.

Toute œuvre littéraire et artistique d'auteur togolais, primée à l'échelle nationale ou internationale, sera promue par l'Etat togolais. Plus loin, l'Etat créera les conditions favorables permettant aux artistes et organisations professionnelles d'artistes d'être affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale.

En rappel, de l'opérationnalisation du Fonds d'aide à la culture en 2013 à ce jour, deux appels à projets ont été lancés. En tout, 787,5 millions de francs Cfa y ont été engloutis, exclusivement par des subventions budgétaires de l'Etat. Juste 354 projets financés sur les 853 demandes exprimées, soit un taux de 41,50% en trois ans. D'où l'urgence d'une subvention à la hausse, avec ces 58,50% de demandes en attente et d'autres à venir. Au ministère de tutelle, on projette déjà d'envoyer une note conceptuelle à la Banque africaine de développement pour une étude de faisabilité de financement de la culture et des arts. Au Togo, 5.740 artistes (musiciens, littéraires, dramaturges, cinéastes, plasticiens) sont enregistrés, pour un total de 5.573 œuvres, selon les statistiques du Bureau des droits d'auteurs (Butodra).

En attendant le OK des Conseils d'administration de la BAD le 8 juillet 2016 Contenu de la nouvelle Stratégie Pays 2016-2020 et bilan 2011-2015

*** Près de 123,04 milliards de francs Cfa de ressources à mobiliser.**

Présidée par le ministre Adjé Otèth Ayassor de l'Economie, des finances et de la planification du développement, Gouverneur de la Bad pour le Togo, la réunion de dialogue sur la Stratégie d'intervention du Groupe de la Banque africaine de développement (Bad) au Togo pour la période 2016-2020 s'est tenue le 14 juin 2016 à Lomé, conjointement organisée par le Gouvernement togolais et la Banque. L'objectif est de décrire les prochaines interventions de la Banque au Togo pour les cinq années à venir. A en croire Serge N'guessan, le Représentant résident de la Bad, l'approbation de la nouvelle stratégie d'intervention par les Conseils d'administration est prévue le 8 juillet 2016. Il a notamment félicité le Togo d'avoir été parmi «les premiers pays africains à imprimer dans sa nouvelle stratégie pays d'intervention de la Bad les Top 5 de la Banque qui sont : Eclairer l'Afrique et l'alimenter en Energie, Nourir l'Afrique, Industrialiser l'Afrique, Intégrer l'Afrique et Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique».

Et au ministre Ayassor de remercier que cette nouvelle stratégie de la Banque au Togo est cohérente avec la politique de développement économique et social du gouvernement en lien avec le nouveau quinquennat du Chef de l'Etat. Ajoutant que, durant les cinq prochaines années, les interventions de la Banque s'orienteront vers deux axes à savoir le développement des pôles de croissance inclusive et de compétitivité agro-industrielle notamment les agropoles ; et l'appui à la gouvernance financière, sectorielle et locale. « Un accent sera mis sur la modernisation, la diversification et la transformation agricoles ; la mécanisation de l'agriculture sera une priorité ».

S'appuyant sur la stratégie décennale 2013-2022 de la Banque, le document de **Stratégie Pays 2016-2020** est le second après celui de 2011. Pour mieux le cerner, une présentation en a été faite par l'Economiste pays principal de la Banque au Togo, Carphore Ntagungira. Les échanges enrichissants qui ont suivi ont été

ponctués par les interventions de ministres, de représentants des bailleurs, du secteur privé, de la société civile et des experts. Dans leurs commentaires, ils ont salué le caractère inclusif et rural de la nouvelle stratégie engagée principalement à relever les défis liés à la faible compétitivité et productivité de l'agriculture et de l'agro-industrie, au faible taux d'accès à l'énergie et à l'absence de la décentralisation. Les participants ont toutefois fait remarquer que le choix d'intervenir prioritairement en milieu rural n'empêcherait pas de reconnaître que le développement des milieux urbains est également affecté par l'absence d'un schéma national d'aménagement du territoire et d'une gestion efficiente du foncier. Ils ont, entre autres, échangé sur le fait que les attentes de la population étaient grandes et que le chemin à parcourir était long pour parvenir à l'inclusion économique, sociale et spatiale, dans un contexte de nouveaux défis environnementaux. La nouvelle Stratégie de la Banque au Togo, en attente d'approbation, met en exer-

que les risques liés à la persistance des disparités régionales, des inégalités et des effets du changement climatique. Par rapport au financement de l'agriculture et de l'agro-industrie, les participants à la réunion de dialogue ont reconnu que les appuis de la Banque, du Gouvernement et des autres partenaires ne pourraient faire émerger les agropoles sans une forte implication des promoteurs privés et des banques commerciales. Aussi ont-ils suggéré, après l'adoption du document de Stratégie Pays, d'organiser des séances de travail entre le secteur privé et les autres partenaires afin de créer des synergies dans le financement des agropoles. Au Togo, l'agropole de la région de Kara servira de pilote.

Au pilier 1, l'accent sera mis sur le développement de l'énergie, la maîtrise de l'eau à multi-usage et une meilleure prise en compte des adaptations climatiques. Au pilier 2, il s'agira d'accompagner le processus de décentralisation, de régler le foncier rural, la gouvernance de l'élec-

(suite à la page 4)

Panier de la ménagère à Lomé

Tomates rondes et Sel de cuisine gros cristaux contribuent à la hausse des prix en mai

John Afolabi

En mai 2016, le niveau général des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,6% contre 1,2 % le mois précédent. Cette hausse est due essentiellement à la progression des prix des produits de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+5,5%) et dans une moindre mesure à celle des prix des produits des fonctions de consommation «Restaurants et Hôtels» (+1,9%), «Articles d'habillement et chaussures» (+0,5%), «Santé» (+0,3%) et «Biens et services divers» (+0,1%). Parallèlement, selon les indications de l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Insteel), les prix des produits de la fonction de consommation «Communication» (-3,4%), «Transports» (-1,2%), «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-0,6%) et «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (-2,0%) ont enregistré une baisse.

La hausse observée au niveau de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» est imputable à celle des prix des postes tels que : «Céréales non transformées» (+7,4%), «Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (+17,2%), «Légumes frais en fruits ou racine» (+13,3%), «Tubercules et plantain» (+15,0%), «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (+24,6%), «Légumes frais en feuilles» (+21,6%), «Huiles» (+7,4%), «Farines, semoules et gruaux» (+20,4%), «Pains» (+4,5%), «Légumes secs et oléagineux» (+2,5%), «Bœuf» (+1,7%), «Agrumes» (+5,3%) et «Œufs» (+3,8%). Dans le même temps, les postes «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (-4,7%), «Volailles» (-3,3%), «Charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande» (-9,5%), «Poissons frais» (-1,3%), «Autres produits frais de mer ou de fleuve» (-3,0%) et «Mouton-chèvre» (-2,1%) ont tiré l'indice à la baisse.

Concernant la fonction de consommation «Restaurants et Hôtels» sa hausse est influencée par le poste «Restaurants, cafés et établissements similaires» (+2,0%). S'agissant de la fonction de consommation «Articles d'habillement et chaussures», l'origine de sa hausse est à rechercher parmi les postes «Tissus d'habillement» (+1,7%) et «Chaussures enfants» (+0,9%). Quant aux fonctions de consommation «Santé» et «Biens et services divers» leur hausse est influencée respectivement par les postes «Médicaments traditionnels» (+2,0%) et «Services médicaux et dentaires» (+0,9%) et «Appareils et articles pour soins corporels» (+2,8%).

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, l'Institut de Statistique cite : «Tomates rondes (Pomme)» (+47,6%), «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (+12,3%), «Igname» (+16,7%), «Piment rouge frais» (+23,4%), «Sel de cuisine gros cristaux» (+105,2%), «Plat de hokoumé + sauce poisson (1 Plat)»

(+5,8%); «Farine de manioc (Gari)» (+43,1%); «Huile végétale (Nioto)» (+10,1%); «Riz + sauce poisson» (+5,8%); «Salade verte locale (Laitue)» (+38,1%); «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (+5,1%); «Tapioca petit grain» (+36,8%); «Akpan» (+130,5%); «Gboman» (+45,8%); «Plat de kom + poisson frit» (+5,8%); «Piment vert (Gboyébessé)» (+25,0%); «Oignon frais rond» (+21,6%); «Manioc râpé (Agbélina)» (+22,2%); «Adémè» (+14,0%); «Saloum on fumé» (+7,9%); «Riz + sauce viande» (+5,8%); «Aubergine locale» (+31,5%); «Pain sucré artisanal sucré» (+14,8%); «Plat de fufu + sauce viande» (+3,1%); «Carottes» (+61,8%); «Tissus polyester» (+3,8%); «Huile de palme traditionnelle (Zomi)» (+3,4%); «Viande de bœuf avec os au kg» (+2,3%); «Sardinelles fumées (Adiadi)» (+1,8%); «Banane plantain mûre» (+9,1%); «Voiture particulière d'occasion bas de gamme» (+2,8%); «Pommes de terre» (+17,3%); «Arachide décortiquée crue» (+4,9%); «Gingembre frais» (+19,0%); «Haricots blancs secs» (+2,8%); «Manioc frais (Agbéli)» (+7,7%); «Cure dents» (+6,4%); «Citrons» (+17,1%); «Œuf frais de poule de race» (+3,7%); «Herbe Zangara pour paludisme» (+4,4%); «Cyclomoteur type courant» (+2,0%); «Cossette de manioc» (+5,0%); «Ananas frais» (+7,0%); «Piment rouge sec» (+14,3%); «Maïs en pâte (Mawoè)» (+3,6%); «Spaghetti» (+1,7%); «Carpe frite à l'huile rouge» (+5,5%); «Poisson salé fermenté (Lanhoinhoin)» (+1,8%); «Beurre frais en vrac» (+29,0%); «Choux vert» (+42,4%); «Bougie pour automobile» (+10,8%); «Pain artisanal salé» (+3,8%); «Réparation d'une chambre à air de cyclomoteur» (+7,0%); «Betterave» (+9,6%); «Beignet du haricot (Gawou)» (+30,6%); «Œuf cuit de poule de race» (+8,1%); «Noix de palme (Décou)» (+3,7%); «Viande de bœuf sans os au kg» (+0,7%); «Tôle ondulée» (+1,8%); «Poulet local vivant» (+4,0%); «Pomme fruit» (+3,5%); «Haricots rouges secs» (+1,1%); «Consultation d'un médecin généraliste» (+1,8); «Sucre raffiné en morceaux» (+1,4%); «Santal pour enfants» (+2,6%); «Gravier» (+2,1%); «Riz local longs grains vendu au petit bol» (+1,4%); «Noix de coco sec» (+3,3%); «Jus de citron» (+1,5%); «Doèvi (Anchois) frit» (+1,8%) et «Bois de chauffe» (+3,7%).

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, il est cité : «Gombos frais» (-30,9%); «Doèvi (Anchois) fumé» (-14,8%); «Manvi (Hareng) fumé» (-26,6%); «Appel Operateur 1» (-37,3%); Charbon de bois» (-3,7%); «Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés» (-6,3%); «Akpala (Chinchard) fumé» (-2,3%); «Essence 'SUPER' dans les stations-services administrés» (-4,5%); «Appel Zone 3 (Togocel vers France)» (-33,3%); «Appel Operateur 2» (-33,0%); «Mélange 2 temps» (-4,4%); «Appel Zone 1 (Togocel vers Bénin)» (-

42,9%); «Bananes douces» (-8,2%); «Transport inter-urbain en minibus, Lomé-Sokodé» (-10,5%); «Transport inter-urbain, Lomé-Kpalimé» (-9,1%); «Poulet congelé importé» (-4,7%); «Transport inter-urbain, Lomé-Kara» (-8,1%); «Viande de bœuf grillée (Tchitchinga)» (-32,2%); «Appel Heure creuse Togocel» (-7,7%); «Pétrole lampant à la pompe» (-4,8%); «Pain en baguette» (-4,0%); «Pétrole lampant vendu en vrac» (-1,6%); «Appel Heure normale Togocel» (-5,5%); «Akpala moumou (Chinchard frais)» (-1,1%); «Tchoukoutou local artisanal» (-9,0%); «Coq vivant local» (-7,0%); «Parfum» (-2,4%); «Feuille de haricot» (-36,1%); «Crabes frais (aglinvi moumou)» (-4,3%); «Ail frais» (-19,0%); «Chips» (-8,1%); «Mangue greffée» (-26,5%); «Cola fraîche» (-15,5%); «Appel Zone 2 (Togocel vers Ghana)» (-15,7%); «Doèvi (Anchois) séché» (-5,3%); «Haricot vert» (-23,9%); «Balai traditionnel à tige» (-5,6%); «Bièrre locale ordinaire» (-1,6%); «Concombre» (-10,1%); «Oranges locales» (-1,4%); «Pintade locale vivante» (-7,9%); «Balais à brindilles de palmier» (-6,7%); «Pâte d'arachide» (-12,0%); «Botokoin» (-6,7%); «Essence super de rue» (-0,8%); «Viande fraîche de chèvre au kg» (-2,4%); «Poulet vivant de chair» (-2,0%); «Croissant sans beurre» (-6,8%); «Ablou» (-1,8%); «Essence mélange de rue» (-0,8%); «Ailes de poulet congelé» (-0,6%); «Radio portable (SONY)» (-1,9%); «Piment rouge sec en poudre» (-3,2%) et «Viande fraîche de mouton au kg» (-2,4%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une baisse de 0,1% contre une hausse de 0,04% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a progressé de 0,7%. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 6,1%, celui des produits énergétiques a diminué de 2,3%. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux et importés ont connu une hausse respective de 2,2 et de 0,4%. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits des secteurs primaire et secondaire ont augmenté respectivement de 8,5% et 1,2% alors que les produits du secteur tertiaire ont diminué de 0,9%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une hausse de 3,1% des prix des produits non durables et de 0,3% des prix des produits semi durables.

Le niveau des prix du mois de mai 2016, comparé à celui du mois de février 2016 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 2,1% sous l'influence de la hausse des prix des produits des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+7,8%); «Restaurants et Hôtels» (+2,0%) et «Articles d'habillement et chaussures» (+3,3%). Par contre, les prix des produits des fonctions de consommation «Transports» (-3,0%); «Communication» (-3,4%); «Logement, eau, gaz, électricité et autres



combustibles» (-0,9%); «Biens et services» (-1,3%) et «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (-2,8%) ont enregistré une baisse.

S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, cette progression est expliquée par la hausse des prix des produits frais (+9,1%) pendant que les produits de l'énergie ont diminué de 5,1%. Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est surtout influencée par la hausse des prix des produits du secteur primaire (+17,4%) suivi de très loin par le secteur secondaire (+0,5%). Suivant la durabilité, cette hausse est l'action conjuguée des prix des produits non durables (+3,8%) et des produits semi durables

(+2,9%). Concernant la provenance, l'augmentation de l'indice est marquée par la hausse des prix des produits locaux (+3,0%).

Par rapport à mai 2015 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression de 2,4% due essentiellement à la hausse des prix des produits des fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+8,2%); «Restaurants et Hôtels» (+3,4%); «Articles d'habillement et chaussures» (+3,4%); «Biens et services» (+0,5%); «Santé» (+0,6%) et «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (+1,7%). Cependant, les fonctions de consommation «Transports» (-5,0%); «Communication» (-3,3%) et

«Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-0,5%) ont connu une baisse.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette hausse est à mettre à l'actif des prix des produits frais (+11,0%) et des produits hors énergie hors produits frais (+1,7%). Dans le même temps, les prix des produits de l'énergie ont diminué de 7,5%. Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la hausse des prix des produits locaux (+4,6%). Par contre, les prix des produits importés ont connu une baisse de 1,2%. Quant à la durabilité, les prix des produits non durables et semi durables ont enregistré respectivement une hausse de 4,6% et 3,1%. Pour ce qui est des secteurs de production, la hausse du niveau général dépend essentiellement de l'évolution des prix des produits du secteur primaire (+15,5%) et de celle des prix des produits du secteur secondaire (+1,6%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 2,0% en mai 2016 contre 1,9% en avril 2016. En avril 2016, ce taux d'inflation était de 1,1% dans la zone UEMOA, indiquent les chiffres statistiques.

En attendant le OK des Conseils d'administration de la BAD le 8 juillet 2016

Contenu de la nouvelle Stratégie Pays 2016-2020 et bilan 2011-2015

(suite de la page 3)

trification rurale, du secteur de l'eau et assainissement, la gestion des collectivités territoriales, la gouvernance fiscale, la gestion de la dette. D'ores et déjà, le Gouvernement ambitionne de mettre en place des réformes audacieuses afin de porter le taux de croissance économique du pays à deux chiffres, seul moyen de réduire significativement le taux de pauvreté. Pour y arriver, actuellement, l'économie togolaise subit un diagnostic profond pour lui permettre d'atteindre cet objectif à deux chiffres : évaluation des finances publiques selon les approches PEFA et PEMFAR ; évaluation de la dette publique (DeMPA) et celle des investissements publics (PIMA) dont les résultats sont attendus au cours des prochains mois.

Au soir du document de **Stratégie Pays 2011-2015**, la Bad parle des résultats atteints, enseignements, défis et opportunités. Au plan économique, on assiste à une forte croissance du Pib à 5,3% (2011-2015) contre 2,4% (1990-2010); une inflation maîtrisée à moins de 3% en moyenne (2011-2015). Des investissements importants sont faits dans le port, aéroport et routes. Avec les réformes, l'Otr fait augmenter les recettes fiscales de 13,6% en 2014 et 12,7% en 2015. La dette connaît un niveau modéré mais en augmentation depuis 2012 : 84,5% du Pib en 2009, 46% en 2012, 59% en 2014 et des projections autour de 62% pour 2015-2018. Au volet social : seuls les OMD sur l'éducation universelle et la lutte contre le VIH/Sida réalisables en 2015 ; le taux de l'ex-

trême pauvreté a augmenté de 28,6% en 2006 à 30,4% en 2011 et puis 28,7% en 2015 ; le taux brut de scolarisation est passé de 98% en 2008 à 124% en 2014 ; l'accès à une source d'eau améliorée en milieu rural est passé de 38% en 2010 à 45% en 2015, contre 77% à 80% sur la même période pour la population urbaine ; la représentation des femmes stagne (15% parlement, 4/24 ministres, 0% préfets) ; pour la persistance des inégalités, le coefficient de Gini est 0,380. En environnement, l'érosion côtière prend des proportions préoccupantes ; la production agricole est très vulnérable aux aléas climatiques ; les ressources forestières procurent au pays près de 90% de l'énergie exploitable pour les besoins domestiques. D'où la perspective d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables et de lutter contre l'érosion côtière. On parle de «bonnes performances dans l'exécution de la Stratégie».

Les enseignements indiquent que l'aide publique doit s'orienter d'une manière ciblée vers la croissance inclusive et la transition vers la croissance verte. Et la nécessité harmonisation et alignement des procédures de la Banque avec celles de l'Exécutif et des autres partenaires pour accroître l'efficacité et l'efficience opérationnelle. Les défis du moment sont : déficit de l'inclusion spatiale (la région Maritime comprenant Lomé ne couvre que 11% du territoire, collecte 98% des recettes fiscales et bénéficie de 86% de l'énergie électrique du pays en 2014) ; agriculture rudimentaire ; insuffisance des ressources énergétiques avec un taux

d'accès à l'électricité de 27% ; 79% des Togolais pauvres vivent en milieu rural et principalement de l'agriculture ; seulement 15% de la population rurale a accès à l'assainissement de base et 45% à une source d'eau améliorée en 2014 ; le Togo ne dispose pas encore de véritables pôles de croissance dans les 35 villes secondaires du pays ; l'érosion côtière et l'avancée de la mer est alarmante (10 mètres par an) ; insuffisance des infrastructures de transport et des télécoms ; le Togo démocratise progressivement ses institutions mais n'a pas encore entamé sa décentralisation territoriale. A côté de tout ceci, des opportunités se présentent, à savoir le potentiel agricole avec des niches de diversification agricole à condition de restaurer les cultures de rente et valoriser les cultures vivrières ; le fort potentiel minier avec le phosphate pour la production d'engrais, calcaire, manganèse, fer et marbre.

A noter que, sur la période, la Bad a une bonne position comme chef de file au Togo : dans le dialogue sur les questions d'infrastructures, de l'administration fiscale, leadership dans la production et le dialogue basé sur les études économiques et sectorielles, leadership du dialogue des partenaires avec le gouvernement sur l'emploi des jeunes, etc. Le portefeuille est actif, avec 9 opérations dont 2 régionales, 115,8 millions d'Unités de compte, 75% de dons et un âge moyen de 1,8 an. Pour la nouvelle Stratégie 2016-2020, il sera mobilisé 148 millions d'Unités de compte, soit près de 123,04 milliards de francs Cfa.

FOOTBALL/ SAISON 2016-2017

La FTF se dote d'un chronogramme d'activités

Le Comité Exécutif de la Fédération Togolaise de Football (FTF), a adopté le vendredi 10 juin 2016, le chronogramme des activités saison 2016-2017 ainsi que le planning de la saison 2016-2017. C'est ce qu'indique un article publié sur le site de la FTF.

Hervé A.

Selon le chronogramme des activités, la saison 2016-2017 sera ouverte le 15 juillet 2016. Les championnats de la première division et de la deuxième division démarrent le 11 septembre 2016. La phase aller des championnats va du 11 septembre au 21 décembre 2016 et la phase retour, du 08 janvier au 28 mai 2017, au plus tard.

Les clubs mettront à profit la période du 25 juin au 15 août 2016, pour disputer des rencontres amicales et des tournois en vue de préparer leur saison au mieux.

Le 07 juin, le sélectionneur adjoint Sébastien Migné a dirigé une formation à l'intention des entraîneurs locaux. En présence du sélectionneur national Claude Le Roy et de l'ensemble des membres du staff technique de l'Équipe Nationale, les

entraîneurs locaux ont été édifiés sur comment élaborer la préparation physique des joueurs avant le démarrage d'une saison sportive.

Des sessions de formation sont également prévues au profit des membres des commissions de la FTF, des Secrétaires Généraux des clubs et ligues de football, des arbitres, des commissaires, des entraîneurs et des journalistes sur les Règlements Généraux, les

Règlements des Compétitions, et le Code disciplinaire.

Un congrès ordinaire se tiendra le 20 août 2016. La saison sportive 2016-2017 prend fin le 28 mai 2017.

Le planning de la saison 2016-2017 donne de son côté, un aperçu général du calendrier des compétitions nationales ainsi que les journées FIFA, dédiées aux rencontres des sélections nationales. (avec ftflogo.com)

Deschamps justifie les choix Pogba et Griezmann

Au sortir de la victoire contre l'Albanie (2-0), obtenue à l'arraché mercredi, Didier Deschamps a expliqué pourquoi il avait choisi de changer de système tactique et de mettre Paul Pogba et Antoine Griezmann sur le banc au coup d'envoi.

Il aura fallu attendre les derniers instants pour voir Antoine Griezmann libérer le public marseillais d'une tête à bout portant. L'attaquant de l'Atletico Madrid était pourtant remplaçant au coup d'envoi, tout comme Paul Pogba, entré en jeu à la mi-temps et impliqué sur le deuxième but des Bleus, signé Dimitri Payet en toute fin de rencontre. En conférence de presse d'après-match, Didier Deschamps a expliqué pourquoi il avait modifié son schéma tactique (4-2-3-1 au lieu d'un 4-3-3) et construit son onze de départ sans ces deux hommes.

"J'ai fait un choix par rapport à l'adversaire, qui est très regroupé. Je voulais mettre de la vitesse et de la percussion sur les côtés pour les mettre en danger. On l'a fait un peu mais pas suffisamment en première mi-temps, ce qui a créé des déséquilibres à la récupération de notre côté. On ne travaillait pas tous ensemble. On a su corriger cela à la mi-temps pour avoir un meilleur équilibre, en demandant aux joueurs d'écarter davantage sur les côtés", a-t-il expliqué, rentrant plus en détails dans la gestion de Pogba. "Sur Paul, c'était un choix tactique par rapport à l'équipe qui a débuté. Dans ce système-là (4-2-3-1), l'équipe a besoin de deux joueurs qui griffent au milieu. Et Paul n'a pas ce profil", a-t-il confié avant de lâcher. "Il n'aurait pas fait cette entrée-là s'il n'avait pas compris ce que je lui ai demandé", a-t-il poursuivi, laissant entendre qu'il avait beaucoup parlé avec son n° 15 ces derniers jours. Des discussions, il en a aussi eues avec Griezmann. "Antoine je le gère. Je sais qu'il rentre très bien dans les matches aussi. Il s'est montré décisif, tant mieux, pour lui, même si je sais qu'il aurait préféré débiter", a-t-il justifié, soulignant la capacité de réaction de son équipe, quel que soit l'équipe ou le système de départ.

JEUX OLYMPIQUES DE 2016

Un design innovant dévoilé pour les médailles de Rio 2016

Les médailles des Jeux de Rio ont été conçues avec des matériaux très spéciaux. Elles ont été présentées au public le lundi 13 juin au cours d'un événement spécial organisé au Parc Olympique de Barra.

Produites par l'hôtel de la monnaie brésilien (Brazilian Mint), les 5130 médailles des Jeux olympiques et paralympiques de Rio seront tout autant le symbole du développement durable et de l'accessibilité que de l'excellence sportive.

Ces récompenses si convoitées qui pèsent chacune 500 grammes comprennent 30% d'argent et de bronze recyclés tandis que les rubans sont faits à 50% de plastique recyclé. Parallèlement, les médailles d'or sont totalement exemptes de mercure.

Les médailles d'or sont plus pures que jamais. Elles répondent à de stricts critères de durabilité de l'extraction à l'affinage, tandis qu'el-



les ont été fabriquées en observant pleinement les lois environnementales et celles du travail. Elles utilisent de l'argent brut pur à 92.5% provenant de restes de miroirs, de déchets de soudures et de plaques de rayons-x.

40% du cuivre utilisé dans les médailles de bronze provient de déchets de l'hôtel de la monnaie lui-même. Le matériau a été fondu

et décontaminé pour obtenir la substance servant à produire la médaille.

"Le compte-à-rebours pour les premiers Jeux en Amérique du Sud démarre aujourd'hui" a dit Thomas Bach, président du CIO. "Les médailles sont un des symboles les plus importants des Jeux, et elles sont les plus belles au monde", a ajouté Carlos Arthur

Nuzman, président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Rio.

Le design des médailles olympiques comprend les traditionnels lauriers, tandis que des gravures représentant "l'essence du courage, de l'endurance et du développement des athlètes" caractérisent les médailles paralympiques. Comme le veut la tradition, le revers des médailles olympiques présente une gravure de Niké, la déesse grecque de la victoire.

Les athlètes qui monteront sur le podium olympique recevront leurs médailles lovées dans une boîte en bois issue d'une production respectueuse de l'environnement, sur laquelle est dessiné le logo des Jeux 2016. Des médailles commémoratives d'or, d'argent et de bronze seront proposées à la vente pour un prix allant de 70 à 560 Reals brésiliens.

CAMEROUN

Broos impose sa patte et dévoile ses objectifs

En écartant les cadres comme Mbia pour les matchs de juin, le sélectionneur du Cameroun, Hugo Broos, a effectué des choix forts mais payants puisque les Lions indomptables ont fait forte impression face à la France (2-3) avant de valider leur billet pour la CAN 2017 en Mauritanie (1-0). De quoi donner des idées au technicien belge...

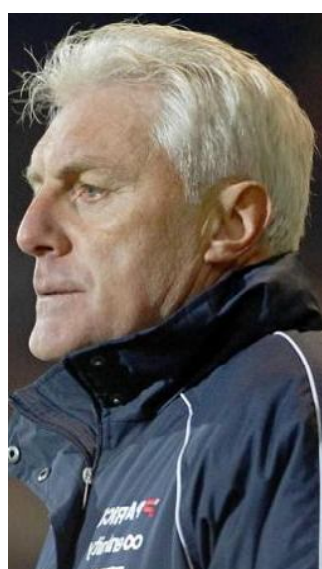
Nommé sur le banc de la sélection camerounaise en février dernier, Hugo Broos ne fait pas l'unanimité depuis. Critiqué pour sa faible expérience sur le continent, le technicien belge a aussi surpris par ses choix, notamment pour les échéances de juin lorsqu'il s'est passé de cadres comme le capitaine Stéphane Mbia, Sébastien Bassong et Carlos Idriss Kameni,

finale ment rappelé mais en vain. Conforté par la défaite avec les honneurs contre la France (2-3) et la victoire en Mauritanie (1-0), synonyme de qualification pour la CAN 2017, le technicien belge a justifié ses décisions.

"Depuis mon arrivée, j'essaie de bien connaître les joueurs et de choisir les meilleurs pour représenter leur pays. On s'étonne parfois de mes choix mais ils sont parfaitement réfléchis. Pour obtenir des résultats, il faut d'abord constituer un groupe et choisir des joueurs capables de cohabiter sur et en dehors du terrain. Les internationaux doivent comprendre que l'objectif est la victoire de l'équipe et non leur performance individuelle", a souligné l'ancien entraîneur de la JS Kabylie sur le site de la FIFA.

"Nous avons désormais un groupe cohérent, comme j'ai pu le constater lors de notre dernier rassemblement à Nantes et durant le match amical contre la France", a-t-il ajouté.

Les joueurs absents de la dernière liste, mais aussi ceux écartés pour indiscipline comme André Onana, ont donc du souci à se faire... Broos estime en effet avoir trouvé le groupe pour viser plus haut. "Je pense que l'écart est énorme entre l'équipe qui a rencontré l'Afrique du Sud (2-2 et 0-0 en mars) et celle qui a gagné face à la Mauritanie lors de la dernière journée. Nous avons effectué un travail considérable à la tête de la sélection jusqu'à présent", a ajouté le sélectionneur, qui se montre ambitieux tout en refusant de s'enflammer. "Est-ce que le Cameroun est prêt



aujourd'hui pour remporter la CAN ? Je répondrai qu'il est encore trop tôt pour en parler. Mais si nous poursuivons sur la lancée de ces deux derniers mois, nous le serons", a-t-il glissé.

Le Real prêt à tout pour Pogba

Paul Pogba est la cible prioritaire du Real Madrid pour ce mercato d'été. Mais la Juventus Turin ne compte pas lâcher son international français si facilement. Les négociations autour de ce transfert s'annoncent difficiles et les Merengues devront se montrer persuasifs pour convaincre le joueur et le club turinois.

Malgré une performance décevante face à la Roumaine en ouverture de l'Euro 2016, Paul Pogba reste l'un des joueurs les plus courtisés du marché. Très apprécié par Zinédine Zidane, le Real Madrid aurait fait du joueur turinois sa priorité de ce mercato d'été. Pour convaincre la Juventus Turin de lâcher son joueur, la Maison Blanche souhaiterait profiter de l'intérêt de la Vieille Dame pour le milieu Mateo Kovacic. Recruté pour 30 millions d'euros l'été dernier, le Croate serait vendu pour un prix abordable au champion d'Italie, qui en échange accepterait une offre de 90 millions d'euros pour Pogba. Une aubaine pour la Juventus qui obtiendrait la signature d'un autre milieu de terrain prometteur après celle de Miralem Pjanic, en plus d'une belle opération financière pour l'international français. Sicette solution n'aboutit pas, le Real Madrid a déjà un plan de secours.

L'autre solution envisagée par les dirigeants merengues est celle d'Alvaro Morata. Via une clause de rachat, le Real Madrid a la possibilité de récupérer l'attaquant espagnol pour 30 millions d'euros. L'idée est que, le récent vainqueur de la Ligue des Champions, en plus de proposer Kovacic à un prix au rabais, ne fait pas marcher cette clause de rachat et laisse donc Morata à la Juve, qui en échange accepte de vendre Pogba au Real Madrid. Un subterfuge très élaboré qui montre à quel point les Merengues souhaitent l'arrivée de l'ancien joueur de Manchester United. Les dirigeants madrilènes comptent également sur les Français Raphaël Varane et Karim Benzema pour le convaincre de venir les rejoindre à Madrid. Selon le média espagnol ABS, Pogba aurait d'ailleurs déjà trouvé un lieu de résidence proche de ses deux amis. Une information non confirmée par le principal intéressé qui ne devra pas se laisser perturber par toutes ces rumeurs durant l'Euro.

Bielsa pourrait débarquer à la Lazio

Pressenti pour occuper le poste d'entraîneur de la Lazio Rome, Marcelo Bielsa a déjà des idées pour renforcer son effectif. Et le technicien argentin pourrait même tenter de ramener avec lui un joueur de l'Olympique de Marseille.

C'est en effet cette semaine que le club transalpin devrait officialiser la venue de Bielsa, qui de son côté tente déjà d'apporter de la qualité supplémentaire à son effectif. Et c'est à l'Olympique de Marseille que l'homme âgé de 60 ans pourrait piocher. Si l'on en croit en tout cas Sky Italia, le natif de Rosario se verrait bien arracher Romain Alessandrini au club olympien. Mieux, la Lazio aurait déjà formulé une demande auprès de l'OM pour le milieu offensif auteur de 5 buts et 4 passes décisives en L1 cette saison. À la recherche de liquidités, les Phocéens feront-ils ce cadeau à un entraîneur qui est parti de façon bien surprenante ?

Difficile de répondre à cette interrogation, mais une chose est sûre, Bielsa n'est pas forcément rancunier, et a déjà passé l'éponge sur les propos tenus par Alessandrini en conférence de presse en février dernier. "Je ne comprends pas qu'on parle encore de Bielsa. Les six premiers mois ont été beaux oui, mais ça reste Bielsa, il a ses bons et ses mauvais côtés. Il faut arrêter d'en parler, et arrêter de manquer de respect aux gens présents au club", avait à l'époque déclaré l'ancien joueur du Stade Rennais. Mais le gaucher de 27 ans a peut-être changé d'avis depuis.



LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE



2 CHANCES DE GAGNER AVEC LA TCE 2016 :

• AU GRATAGE :

Gagne un **voyage touristique** en Côte d'Ivoire en découvrant trois fois le symbole **CE** ou gagne des **lots en espèce** allant de **200 FCFA** à **500.000 FCFA**.



• AU TIRAGE :

Tous les tickets de la **TCE 2016** participent au grand tirage Régional pour gagner des lots de **1.000.000 FCFA** à **10.000.000 FCFA** !

Avec **LONATO**, jouez petit et gagnez Gros



Forum Africain Pour l'Investissement Hôtelier

21-22 juin 2016 Radisson Blu Hôtel 2 Février, Lomé, Togo

www.africa-conference.com/togo

Exploiter la puissance

Dynamiser l'investissement hôtelier en Afrique de l'Ouest



4^e édition de l'Académie de formation des femmes et jeunes filles en leadership politique

Booster la participation féminine à la décentralisation et au développement local

Le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D) organise depuis ce jeudi à Lomé, la 4^e édition de l'Académie de formation des femmes et jeunes filles en leadership politique pour leur participation à la décentralisation et au développement local.

Eric J.

Pendant deux (02) jours, il sera question, au cours de cette session ouverte par la ministre de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, Mme Tchabinandi Kolani Yentcharé, de contribuer à une meilleure participation des femmes à la vie publique, politique aux niveaux local et national. «L'évènement qui nous réunit ce jour, va dans le sens de donner aux



Photo de famille des participantes

femmes les compétences nécessaires pour être de précieuses actrices politiques de notre pays. Notre pays depuis un certain temps s'ingénue avec l'implication de la société civile à prendre des mesures concrètes et efficaces susceptibles d'accélérer la réduction du gap existant actuellement entre l'homme et la femme en matière de participation à la prise de décision», a laissé entendre la ministre. Selon elle, cette activité constitue une continuité des précédents projets et permettra de renforcer les capacités des femmes des partis politiques et des associations afin qu'elles puissent développer les aptitudes nécessaires pour participer aux côtés des hommes à la gestion des affaires publiques à tous les niveaux.

Et pour cause, «L'évaluation des acquis des années précédentes de coopération permet de conclure qu'il y a lieu d'amener les femmes à un niveau supérieur en leadership politique de sorte à les inciter à mieux s'affirmer et à développer une forte solidarité au-delà de leurs partis po-

litiques pour contribuer au développement de leurs communautés», a déclaré, pour sa part, Mme Léontine Lonlonko Gbadégbégnon, Secrétaire générale du GF2D. De son point de vue, la participation des femmes à la gestion de la chose publique constitue non seulement un droit fondamental mais aussi un véritable enjeu de développement des communautés alors que la participation des femmes à la vie politique de la nation reste faible. Plus concrètement : «A titre

indicatif, à l'Assemblée nationale, les femmes ne représentent que 17% des députés, à la cour constitutionnelle, seulement un magistrat sur les 9, est une femme et notre pays ne compte aucune femme préfet. La composition de notre gouvernement n'échappe pas à ce déséquilibre de représentation des femmes puisqu'il est composé de 17% de femmes, un effectif d'ailleurs en baisse par rapport au gouvernement sortant qui comptait alors 23% de femmes», a-t-elle renchéri.

Dès le démarrage de cette académie de formation, la consolidation des 60 femmes et jeunes filles en 2015 sur les thématiques de leadership, communication et plaidoyer, cette académie de formation est une occasion de former une nouvelle vague de femmes et jeunes filles identifiées au sein des partis politiques et associations.

La Coordinatrice régionale de la Fondation Hanns Seidel, Mme Aïdja Frank, a, de son côté, précisé que «Les formateurs mettrons à la dis-

position des femmes et des jeunes filles, des outils nécessaires et les stratégies novatrices en vue d'améliorer leurs connaissances dans la gestion des affaires publiques, d'assurer effectivement leur épanouissement de femmes militantes et sympathisantes des partis politiques et associations et enfin d'impulser leur implication efficace dans le développement de la nation».

Nonobstant tous les obstacles posés sur leur chemin par la tradition et la société les empêchant de s'affirmer politiquement comme socialement, entièrement, la femme jouit aujourd'hui d'une clemence de l'homme dans sa quête de liberté et d'égalité en tant qu'être humain. Toutefois, beaucoup de poches de résistances les freinent de franchir certains paliers. C'est pour cette raison que de telles initiatives constituent de véritables sources d'inspiration pour leur permettre de trouver leur marque à travers des stratégies appropriées. Ailleurs, la lutte a été âpre et très acerbée pour l'indépendance de la femme du fait de l'inexistence de ces types d'instruments de prise de conscience et d'évaluation du rôle de la femme dans la société. En finançant cette formation, la Fondation Hanns Seidel est sûre d'obtenir des résultats probants dont les bénéficiaires iront entièrement à la société togolaise. Surtout que le pays va bientôt rentrer dans une nouvelle phase électorale locale. Ainsi, pour la décentralisation et la gestion des communautés, une participation des femmes est alors indispensable et obligatoire. La balle est donc dans le camp des nouveaux leaders d'opinion et politiques féminins très attendus dans le débat politique national.

Notons que le GF2D est une Organisation non gouvernementale (ONG), à but non lucratif créée en 1992. Elle a à son actif, plusieurs sessions de formation à l'endroit de la femme togolaise, des campagnes de sensibilisation sur diverses thématiques.

Tickets de grattage ZEM' de la LONATO

La deuxième moto pour M. Kassavi Cocou !

Incroyable mais vrai ! Un même individu dans la même ville, Aného, vient de gagner pour la deuxième fois une des motos mises en jeu par la Loterie nationale togolaise, dans le jeu de grattage ZEM'.

Maurille AFERI

La ville d'Aného a accueilli ce 14 juin 2016, la cérémonie de remise de moto gagnée au grattage des tickets ZEM' par M. Kassavi Cocou, menuisier.

Malgré sa timidité, M. Kassavi ne pouvait cacher l'expression d'une grande joie. Car c'est sa deuxième moto, gagnée au jeu de grattage ZEM' de la LONATO. «Je suis très content et je voudrais rendre gloire à Dieu et remercier les responsables de la LONATO pour leur produit ZEM'» s'est-il exprimé devant une grande foule. Y a-t-il un secret ? Pour l'heureux gagnant «il suffit de jouer et surtout ne pas se décourager pour un ou deux tickets grattés sans gain. Il faut persévérer et y croire».

Cette joie est partagée par la Responsable de l'agence LONATO d'Aného, Mme Koudema Yada, qui a exprimé sa joie surtout que c'est la deuxième fois que cela arrive dans la ville d'Aného. Mieux, elle pense fermement qu'un parieur d'Aného serait parmi ceux qui iront en Côte d'Ivoire pour le tirage de la Tranche Entente 2016.

Pour l'occasion la remise a été faite par la Secrétaire générale de



M. Kassavi sur sa nouvelle moto

la mairie d'Aného, Mme Kondo Bakehe, qui a d'abord souhaité une bienvenue à tous ceux et celles qui ont été présents. Après elle a remercié les responsables de la LONATO, car «cette initiative participe à la lutte contre le chômage des jeunes». Elle n'a pas oublié de féliciter le gagnant dont c'est la deuxième moto. Elle a aussi profité pour encourager la population à acheter les tickets de la LONATO afin de tenter leur chance.

Pour M. Kassavi, «cette seconde moto va lui permettre d'entreprendre une affaire autre la menuiserie puisque la première lui permet pour le moment de vaquer à ses occupations, d'aller chez ses clients, à l'ate-

lier...». En tout cas, bien heureux, il est reparti avec sa moto neuve dont les frais de douanes, d'assurance et d'immatriculation sont entièrement pris en charge par la LONATO.

L'ambiance est maintenue par des jeux organisés sur place avec distribution de gadgets Lonato : casquettes, porte-cds, T-Shirts, casquettes, sacoches.

Rappelons que depuis leur mise en vente, les tickets à grattage ZEM' ont permis à de nombreux parieurs de remporter des lots en espèces (200 à 50 000 FCFA) et des motos neuves.

En dehors de Lomé, des motos ont été gagnées à Kara, Tabligbo, Aného et Amlamé.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1325 DE LOTO BENZ DU 08 Juin 2016

Le tirage hebdomadaire de LOTO BENZ a été effectué ce mercredi 15 Juin 2016 par la LONATO à son siège à Lomé et porte le N° 1326.

Mercredi dernier des parieurs basés à KARA, KPALIMÉ, KÉVÉ et LOMÉ ont remporté de nombreux gros lots.

Ainsi, les points de vente 10025 et 4031 basés respectivement à KARA et KPALIME ont recensé chacun un lot de 500.000F CFA.

Un parieur basé à Kévé a remporté la somme de 1.000.000F CFA, auprès de l'opérateur 90225.

Près de 28 millions de Francs ont fait le bonheur de plusieurs parieurs basés à LOMÉ. En effet, un lot de 500.000F CFA, deux lots de 750.000F CFA et un giga gros lot de 25.750.000F CFA ont été gagnés sur les points de vente 70125, 6506, 70023 et 70026.

Deux chances de gagner s'offrent à toi cette année avec les tickets de la TCE 2016.

-1^{ère} chance: (Au grattage) tu peux gagner des lots en espèces allant de 200F à 500.000F CFA, des tickets remboursables et un voyage touristique en Côte d'Ivoire.

-2^e chance (Au Tirage) garde la partie détachable de ton ticket et attend le grand tirage pour savoir si tu as gagné l'un des gros lots allant de 1.000.000F à 10.000.000F CFA.

N'oublie pas cette année tous les tickets participent au grand tirage régional.

Avec la TCE 2016, tu as deux chances de gagner!

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1326 de LOTO BENZ du mercredi 15 Juin 2016

Numéro de base

39

10

84

70

65

Sans surprise

Pitang TCHALLA est élu président de la HAAC par ses pairs

Pitang Tchalla, ancien ministre de la Communication, est élu nouveau président de la Haac ce jeudi 16 juin 2016 par les nouveaux membres de l'institution étatique.



M. Pitang Tchalla, Nouveau président de la HAAC

Pitang Tchalla est le nouvel homme fort de la Haac. L'ancien directeur de la télévision nationale (TVT) supplante Feu Kokou Tozoun

à la tête de l'institution. Ceci, à la suite d'une élection qui a eu lieu entre les nouveaux membres élus (05) par l'Assemblée nationale et désignés (04) par le Chef de l'Etat selon la loi

portant création et organisation de la Haac. M. Tchalla sera aidé dans ses tâches par Octave Olympio, élu vice-

président, et des autres membres de l'institution que sont Komlan Agbéka, Babaka Badibassé, Kamak Lalle, Zeus Aziadouvor, Sabi Kossi Kasseré, Adrou Alédji Aminat et Ayena Mathias. Ils ont tous prêté serment devant la Cour constitutionnelle, le 09 juin dernier. La nouvelle équipe démarrera son travail à la suite d'un décret présidentiel qui doit conforter les nouveaux membres dans leur mission, une mission dont la durée est de cinq (05) ans.

La HAAC est, notons-le, l'organe de régulation des médias au Togo. Elle a pour priorités, entre autres, de garantir et assurer la liberté et la protection de la presse et de tous moyens de communication de masse dans le respect de la loi ; et veiller au respect de la déontologie dans la presse au Togo. Ses membres ont un mandat de 5 ans et sont irrévocables.



À PARTIR
DU 17
MAI 2016

**TARIF
UNIQUE**
pour **Tous**
BAISSE
pour **Chacun**

Communiquez en toute **liberté**
vers tous les réseaux nationaux

Leader

"Moi Mon **TARIF**
est **UNIQUE** "

60^F
TTC LA MINUTE



Privilège

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

65^F
TTC LA MINUTE



Classique

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

80^F
TTC LA MINUTE



Jeunes

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

85^F
TTC LA MINUTE



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes